

La CUMA de Breil (1)

La CUMA OLEI-COLE de BREIL/ROYA est née en Décembre 1981 lors d'une Assemblée Générale constitutive regroupant une quarantaine d'adhérents qui entretiennent leur verger oléicole implanté dans une oliveraie riche de plus de 150 000 arbres, une concentration d'oliviers des plus importantes du Sud de la France.

(1) CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole. Le mouvement d'utilisation en coopérative de matériel fut lancé par de Gaulle après la Libération. Les tracteurs étaient des «Massey-Ferguson», venus des USA dans le cadre du Plan Marshall. Actuellement, on peut estimer qu'un agriculteur sur deux adhère à une CUMA. J. M.

Julien MARCUCCINI

Un fléau dévastateur, lié à un déséquilibre de la biocénose de l'arbre, décima la production oléicole de la commune, dans les années quatre-vingt. La solution choisie pour enrayer la pullulation de l'insecte ravageur responsable d'autant de méfaits, vint de l'I.N.R.A. d'Antibes. Sous l'impulsion de M. PANIS, chercheur à cet institut, assisté de M. MARRO J-P, qui cherchaient à l'époque une expérimentation « in situ », un lâcher parasitaire fut envisagé, dont l'action consistait à enrayer, voire détruire, la propagation redoutable de la cochenille noire de l'olivier. La solution proposée aux oléiculteurs breillois reposait sur l'introduction d'une « mini guêpe », insecte parasitaire du ravageur. Le relais opérationnel fut saisi par l'équipe éducative du Collège local. Associant étroitement les élèves à cette aventure écologique, le Collège fut le lieu où les théories scientifiques devaient se concrétiser, pour aboutir à l'éradication de cette redoutable « morféa ». L'insectarium trouva sa place dans une salle de classe, qui devint le laboratoire décentralisé de l'I.N.R.A., supervisé par le chercheur et son technicien, alimenté en supports végétaux par les oléiculteurs breillois, mais pris en charge par les élèves du Collège.

Le résultat ne se fit pas attendre, au bout de 2 ans l'équilibre faunistique était rétabli dans les frondaisons. La fumagine était enrayerée à la grande satisfaction de tous.

Un Projet d'Action Educative avait pris corps, révélant le rôle du Collège de Breil, véritable antenne de l'I.N.R.A., et l'impact pédagogique de la lutte biologique. Les milieux agricoles professionnels, avisés de l'impact de l'expérience donnèrent leur concours en conseillant de créer une structure coopérative qui prenne le relais.

La création d'une CUMA

Les bases de la création d'une CUMA Oléicole furent dès lors établies dont l'objectif essentiel consistait à entretenir par le labour les restanques quelque peu abandonnées par les exploitants. Puis, tout naturellement, la CUMA orienta son action par l'entretien phytosanitaire des arbres, en prolongeant la lutte biologique par l'utilisation de produits de traitement compatibles: pulvérisation de bactospéine (*Bacillus thuringiensis*), pour lutter contre la teigne, édicification de la lutte intégrée pour limiter l'action de *Dacus oleae* ou mouche de l'olive.

La CUMA évolua progressivement dans la mécanisation des récoltes avec: peignes vibrant pneumatiques, calibreuses ventileuses, sécateurs pneumatiques, autant d'outils qui venaient soulager le dur labeur de l'oléiculteur dans le gaulage et l'entretien de l'arbre.

Les problèmes d'environnement

« Le feu s'arrête là où il y a des oliviers! » Ce vieil



adage niçois n'est pas sans fondement. Les foyers ne se développent pas sur des restanques propres débarrassées de la garrigue envahissante. L'olivier, même s'il est chargé de symboles, n'a pas le pouvoir de stopper la progression des flammes, du fait de sa présence. Une oliveraie entretenue constitue dans la plupart des cas, un barrage naturel ignifuge. Tradition oblige l'arbre de la paix ne doit pas être délaissé dans les exploitations. C'est ainsi que les habitants du haut pays niçois raisonnent. Et même si leur olivette n'est plus productrice, ils ont le souci d'entretenir leur patrimoine.

L'entretien de l'espace rural

C'est l'autre volet de l'activité de la CUMA. Le débroussaillage représente désormais le contingent le plus important des prestations de service. Pour ce faire la CUMA a investi dans la constitution d'une gamme de matériel varié permettant le nettoyage des sentiers, la remise en état des olivettes abandonnées, par souci de sécurité au voisinage des habitations, mais aussi d'esthétique rurale.

Les sociétés de chasse sollicitent la CUMA pour le labour d'espace montagnard transformé en champ de blé ou d'avoine, véritable réserve de graines pour l'alimentation du gibier.

Un acte pédagogique

On reproche très souvent à l'Ecole d'être très éloignée de la vie d'Entreprise, de ne pas être suffisamment impliquée dans les structures sociales ou d'intérêt collectif. L'exemple du Collège de Breil sur Roya essaie de détruire cette ambiguïté par l'établissement d'une Convention Ecole Entreprise, qui implique directement les collégiens dans la gestion administrative et comptable de la CUMA. Etablir les factures, rédiger les différents courriers, constituer les dossiers de demande de subvention, autant d'activités qui responsabilisent les élèves de 3^e durant les cours de technologie par le biais de l'informatique appliquée, sous la responsabilité du professeur GASIGLIA, au demeurant trésorier de la CUMA.

Cette gestion d'une Entreprise agricole en vraie grandeur débouche sur un vécu de l'enfant dans le système économique. Il appréhendera plus facilement son orientation de fin de cycle, qui le conduira à choisir sa future voie professionnelle dans le cadre de l'orientation. L'Inspection Académique, le Rectorat, encouragent ce type d'action en milieu scolaire. Mais ce qui fait la

richesse et l'originalité de ce projet, c'est son impact dans la protection de l'Environnement, qui débouche tout naturellement sur l'aménagement de l'Espace rural, par les différentes prestations offertes aux adhérents.

Maintes fois reconnue dans différentes opérations (Mille défis pour la planète, Concours USHAIA, colloque sur l'Environnement, fête de la Science et des Jeunes, animation du stand de l'Education Nationale au palais des Expositions de Nice, du stand du Rectorat au Salon de l'Environnement), notre CUMA veut montrer que protection du patrimoine et gestion de l'Entreprise ne sont pas des entités antinomiques mais au contraire complémentaires dans un monde où la notion d'écocitoyenneté doit être encouragée.

Perspectives d'avenir

Une étude récente concernant le milieu oléicole breillois, précise que le nombre d'oliviers productifs fut l'objet de variation considérable durant les dernières décennies. C'est ainsi qu'en 1939, un contingent de 90000 arbres considérés comme entretenus, correspondait à la norme agricole locale, sur laquelle était fondée toute l'économie rurale. Le chiffre a évolué malheureusement dans le mauvais sens à cette fin de siècle. La désertification du milieu rural a été fatale non seulement à la production oléicole, mais aussi à l'oléotechnie. Sur les 7 moulins de trituration, il n'en reste plus qu'un.

Un chiffre de 34000 oliviers est annoncé aujourd'hui par les organismes statistiques régionaux, pour représenter l'importance du verger oléicole breillois. Nous sommes loin du compte. Cependant, d'après un rapport établi par les élèves ingénieurs agronomes de Paris-Grignon, on assiste depuis une quinzaine d'années à une nette reprise de l'activité oléicole, qui doit son impulsion à l'efficacité de la lutte biologique conduite par l'I.N.R.A., et la création de la CUMA. La mécanisation des labours, la recherche collégiale d'outils performants pour la récolte, sont autant d'arguments porteurs d'une dynamique nouvelle, dans un secteur rural trop souvent enclin à être prisonnier de techniques ancestrales freinant toute rénovation.

La valorisation des produits oléicoles est un atout des plus appréciables. Elle est dans l'air du temps avec les régimes alimentaires diététiques. Le consommateur fait de plus en plus attention aux aliments qu'il met dans son assiette. Tout le monde connaît les bienfaits du régime méditerranéen fondé sur l'absorption quotidienne de légumes frais, assaisonnés avec de l'huile d'olive « free cholestérol » (comme le précise des conditionnements USA...). Et, dans cette dynamique, pour bientôt, des produits du terroir provenant de notre arbre symbole, seront affectés de l'étiquette A.O.C. Toute l'oliveraie des Alpes Maritimes se trouvera concernée, puisque typiquement implantée d'oliviers de la variété « cailletier », la petite olive noire de Nice qui a mûri sous le soleil de la Côte d'Azur. Sachons prendre le train en marche, sachons innover tout en restant efficaces, c'est en tout cas la motivation qui anime les administrateurs de notre Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole, d'un petit village de l'arrière pays niçois. ■